



**Projet pédagogique et éducatif
des écoles fondamentales de la Ville de Namur**



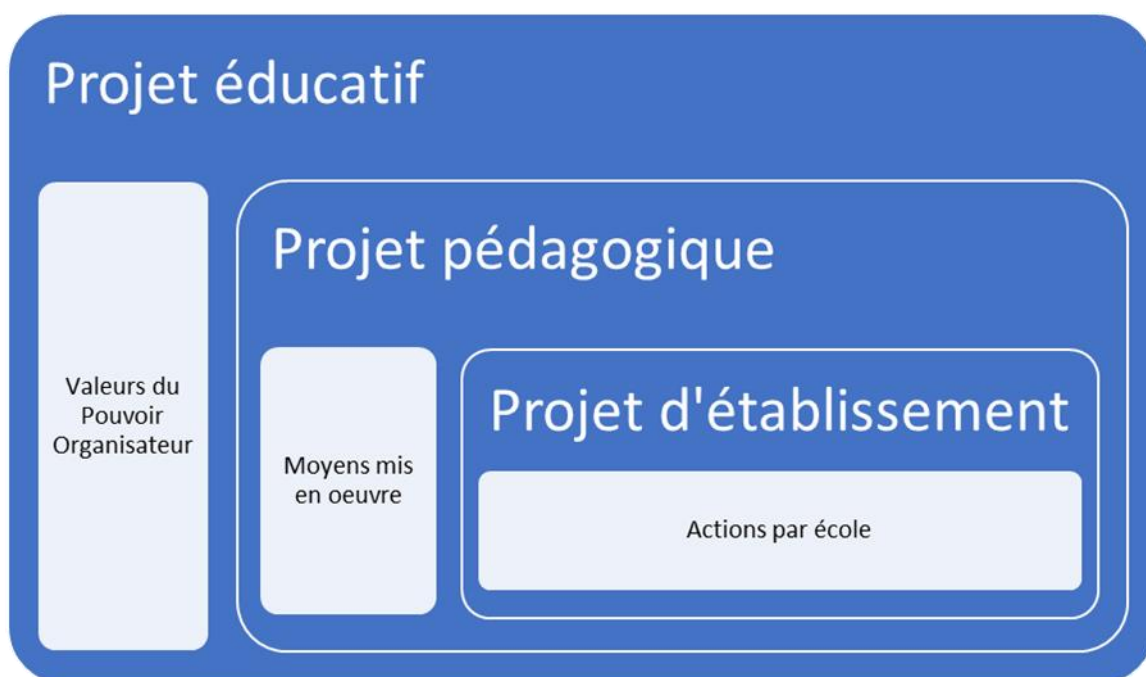
AVANT-PROPOS

Le présent document concerne uniquement les écoles fondamentales de la Ville de Namur. Les écoles secondaires, artistiques et de promotion sociale disposent de leur propre document de référence.

Définir un projet éducatif pour son réseau d'enseignement, c'est choisir des valeurs qui sont véhiculées par chaque acteur du Pouvoir Organisateur. Chaque niveau de responsabilité engendre la mise en œuvre d'objectifs et d'actions tendant vers ces valeurs.

Ensuite, développer le projet pédagogique c'est retenir les moyens déployés pour atteindre les valeurs prononcées par le Pouvoir Organisateur.

Enfin, présenter un projet d'établissement c'est opter pour des actions éducatives et pédagogiques visant à développer des objectifs et des projets qui correspondent aux attentes du Pouvoir Organisateur, des directions, des enseignants, des parents, des élèves et des autres partenaires.



1. INTRODUCTION

Contexte : Dans un monde rythmé par une accélération des changements, l'école est amenée à évoluer

L'Ecole joue un rôle essentiel dans notre société en perpétuel changement. Il est nécessaire de prendre en compte le contexte sociétal complexe et évolutif. Plusieurs réalités et constats accentuent notre regard et posent nos actions pour faire évoluer l'Ecole :

Les écoles font face aux inégalités sociales et culturelles. Les familles présentent différents visages et les réalités quotidiennes vécues par les enfants sont multiples. Toutes ces différences doivent être prises comme autant de chances de vivre la diversité à l'école. Néanmoins, il est du rôle de l'école d'agir afin de réduire les inégalités et d'axer nos actions sur les atouts de chaque public. Viser une éducation plus égalitaire, plus juste où les possibles de chacun sont développés sera un des axes du projet de la Ville de Namur.

Pour s'épanouir, découvrir, apprendre et être curieux, l'enfant a besoin de conditions favorables pour développer en confiance tout son potentiel. Un cadre de vie serein et bienveillant dans lequel chaque enfant se sent écouté et en sécurité est un préalable pour ancrer les apprentissages.

L'accès aux savoirs et la communication sont grandement favorisés par l'utilisation d'outils numériques (internet, réseaux sociaux, etc.). Apprendre et acquérir des connaissances, des attitudes, des savoir-faire représentent des défis à la fois pour l'école et pour la famille. Ces tâches sont complémentaires et parfois en compétition avec d'autres sources d'information et d'autres canaux diffusant de la connaissance. C'est le partenariat école - famille qui permettra de développer l'esprit critique et c'est aussi ensemble qu'on construira les compétences dont les enfants auront besoin tout au long de leur vie. Pour y arriver, nos écoles communales proposeront un panel de méthodes

et d'approches visant la construction des apprentissages. C'est par ces approches que l'Ecole fera la différence avec les autres sources d'informations.

Outre l'arrivée de l'ère numérique, le XXI^{ème} siècle pointe le réchauffement climatique dont la réalité se manifeste de jour en jour, la perte de la biodiversité, la nécessité de tenir compte des limites de notre planète et de ces ressources. Ces problématiques font que ce siècle est, et sera de plus en plus, le siècle de la transition. Les écoles fondamentales de la Ville de Namur sont et seront de plus en plus actrices de cette transition dans tous ses aspects.

Mi-février 2019, le comité des droits de l'enfant de l'ONU a rendu son rapport sur l'état de ces derniers en Belgique. Le rapport pointe également, pour la première fois, les impacts environnementaux et climatiques sur le bien-être des enfants. Les enfants et les équipes éducatives ont besoin d'un air pur et sain pour se développer. D'où l'importance d'améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des espaces éducatifs.

Enfin, impliquer chaque acteur de l'école dans son fonctionnement et dans la vie du quartier sera également une priorité de la Ville de Namur. L'action participative par des rencontres entre partenaires, des associations de parents, des conseils d'élèves et des conseils de participation sera soutenue.



Spécificités de l'enseignement fondamental de la Ville de Namur

Chaque école est unique. Sa localisation, sa population scolaire et son histoire donnent à chaque école un tempérament propre. Néanmoins, les écoles fondamentales de la Ville de Namur partagent des caractéristiques qui font la spécificité de l'enseignement communal namurois :

- ✓ Écoles de proximité - ancrées dans leurs quartiers
- ✓ Écoles avec un encadrement de qualité
- ✓ Écoles en projet

De plus, chacune des écoles communales est ouverte à la diversité des idées, en s'inscrivant pleinement dans le respect du décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné. Ainsi, ce sont des écoles :

- Où les faits sont exposés et commentés, que ce soit oralement ou par écrit, avec la plus grande objectivité possible, la diversité des idées est acceptée, l'esprit de tolérance est développé et chacun est préparé à son rôle de citoyen responsable dans une société pluraliste.
- Où l'on éduque les élèves qui lui sont confiés au respect des libertés et des droits fondamentaux tels que définis par la Constitution, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions internationales relatives aux droits de l'homme et de l'enfant qui s'imposent aux pouvoirs publics.
- Où l'école ne privilégie aucune doctrine relative à ces valeurs. Elle ne s'interdit l'étude d'aucun champ du savoir. Elle respecte la liberté de conscience des élèves.

- Où la liberté de manifester sa religion ou ses convictions et d'en débattre, ainsi que la liberté d'association et de réunion sont soumises aux conditions des Droits de l'Homme. Aucune vérité n'est imposée aux élèves, ceux-ci étant encouragés à rechercher et à construire librement la leur.
- Où on adopte une attitude réservée, objective et constamment alertée contre le risque d'induire chez les élèves ou étudiants des préjugés qui compromettent ce choix.
- Où on traite les questions qui touchent la vie intérieure, les croyances, les convictions politiques ou philosophiques et les options religieuses de l'homme, en des termes qui ne peuvent froisser les opinions et les sentiments d'aucun des élèves ou autres partenaires.

L'enseignement fondamental de la Ville de Namur compte 12 directions, administrativement dénommées « écoles ». Ces directions comprennent une ou deux implantations :

1. École de Bellevue à Erpent
2. Écoles du Centre et de la Boverie à Belgrade
3. Écoles de Boninne et de Bouge Centenaire ('Bouge 1')
4. Écoles du Moulin à Vent à Bouge et de Beez ('Bouge 2')
5. Écoles du Parc Astrid à Jambes et de Salzennes ('Jambes 1')
6. Écoles de Velaine à Jambes et d'Andoy ('Jambes 2')
7. Écoles de Loyers et Naninne ('Les Collines')
8. Écoles de Basse-Enhaive et d'Heuvy à Namur ('Namur 1')
9. Écoles de la Plante et de la Court'Echelle à Namur ('Namur 2')
10. Écoles à Erpent village et à Marche-Les-Dames/Wartet ('Plateaux')
11. Écoles de Temploux et Flawinne
12. École de Wépion

2. PROJET ÉDUCATIF

Un cadre règlementaire

Le projet éducatif s'inscrit dans le Décret Mission de 1997 qui est enrichi par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence (2018).

2.1. Les 4 objectifs du Décret Mission :

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
2. Amener tous les élèves à s'appropriier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.



2.2. Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence :

Différentes enquêtes (Pisa, Pearls) travaillant sur l'atteinte des compétences chez nos élèves démontrent que notre enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles a besoin de plus d'équité, d'efficacité et d'efficience. Pour atteindre ces trois visées, sept objectifs d'amélioration baliseront le travail de chaque équipe éducative :

1. Augmenter les savoirs et les compétences des élèves.
2. Augmenter la part des jeunes diplômés dans l'enseignement secondaire supérieur.
3. Améliorer l'égalité des chances (des possibles).
4. Diminuer le taux de redoublement et le décrochage.
5. Réduire les changements d'école au sein du tronc commun.
6. Augmenter l'inclusion des élèves à besoins spécifiques.
7. Augmenter les indices du bien-être à l'école et du climat scolaire.

De nouveaux domaines d'apprentissages définis par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence sont proposés aux élèves. Ils rencontrent le premier objectif de la FWB (augmenter les savoirs et les compétences des élèves) et s'actualisent avec les besoins du XXI^{ème} siècle. Ils s'inscrivent dans le tronc commun de notre enseignement dans lequel les élèves poursuivront une scolarité (de 2 ans et demi à quinze ans) dans les disciplines suivantes :

- Français, Arts et Culture,
- Langues modernes,
- Mathématiques, Sciences et Techniques,
- Sciences humaines et Education à la philosophie et à la citoyenneté, Religion ou Morale,
- Education physique, Psychomotricité, Bien-être et Santé,
- Créativité, Engagement et Esprit d'entreprendre,
- Apprendre à apprendre et à poser des choix.



Equité – Solidarité

- **Des écoles qui donnent les mêmes chances à tous**
 - Qui luttent contre les inégalités et les discriminations.
 - Qui mettent en avant l'équité et l'inclusion pour permettre à chaque enfant de réussir son parcours scolaire quelles que soient ses spécificités (handicap, origine sociale ou culturelle, besoins spécifiques, genre, etc.) par des mesures d'accrochage, de méthodes adaptées et d'outils adéquats.
 - Qui sont financièrement accessibles à toutes et tous, avec une politique du coût raisonnable pour les sorties culturelles et récréatives.
 - Qui ouvrent tous les enfants à la culture et à la pratique du sport (notamment savoir nager et aller à vélo).

Bienveillance – Ecoute – Respect

- **Des écoles qui mettent le bien-être de l'enfant au cœur de leurs actions**
 - Qui offrent des classes avec un encadrement de qualité.
 - Qui mettent les enfants dans les conditions favorables à la recherche et à l'exploration, en multipliant les sources (livres, Internet, etc.) et les lieux (classe, bibliothèque, forêt, etc.).
 - Qui accordent une grande importance à la lutte contre le harcèlement et à sa prévention.
 - Qui réduisent les sources de stress (bruit, accès à la nature, cantine de qualité, etc.).
 - Qui veillent à la santé des élèves : air et nourriture sains.

Plaisir d'apprendre – Curiosité – Coopération – Autonomie – Critique

- **Des écoles qui s'inscrivent dans la transition pédagogique**
 - Qui suscitent la curiosité et le plaisir d'apprendre, de chercher, d'explorer.
 - Qui développent les nouvelles pédagogies qui mettent en avant la coopération et la collaboration plutôt que la concurrence, et qui renforcent chez les élèves la flexibilité, l'autonomie, la confiance, le respect de soi, des autres et de son milieu de vie.
 - Qui développent des projets pédagogiques innovants.
 - Qui mettent les technologies numériques au service d'un projet éducatif et pédagogique réfléchi et qui s'en servent comme outil d'apprentissage et de partage (plateforme).
 - Qui préparent les enfants à l'utilisation responsable et raisonnée d'Internet et des médias tout en les protégeant (formation protection de la vie privée).
 - Qui développent le travail collaboratif tant avec les élèves qu'avec les équipes éducatives.

Respect de la Planète

- **Des écoles qui s'inscrivent dans la transition écologique**
 - Qui sont en lien avec la nature (sorties nature, classes du dehors, environnement verdurisé, etc.).
 - Qui visent le 'Zéro déchets' (fournitures durables, eau du robinet, collations sans emballages, etc.), qui soutiennent l'économie circulaire et locale, proposent des repas de qualité, bio, de saison et des produits alimentaires sains.
 - Qui sensibilisent aux enjeux écologiques (mobilité, préservation de la biodiversité, économies d'énergie, etc.).
 - Qui participent à certaines mobilisations et projets défendant la sauvegarde de notre planète.

- **Des écoles participatives et citoyennes**
 - Qui écoutent l'avis des enfants et les font participer activement à leurs apprentissages et à la vie de leur école par le biais d'activités de prise de parole et des actions responsables et citoyennes.
 - Qui accordent de l'importance au rôle des parents, des enseignants, des associations et à la qualité du dialogue entre eux.
 - Qui sont ouvertes sur leur quartier.
 - Qui sont l'écoute des besoins du terrain (directions, équipes éducatives, équipes d'entretien, bénévoles, etc.).
 - Qui collaborent activement avec le Centre PMS-PSE pour la santé et le bien-être de l'enfant.
 - Qui collaborent avec les Ecoles de Devoirs.
 - Qui dynamisent ses conseils de participation.



3. PROJET PÉDAGOGIQUE

Des objectifs et des moyens

Le projet pédagogique fixe les objectifs, les moyens à utiliser et les méthodes à développer pour atteindre les finalités du projet éducatif.

Il comprend de grandes options pédagogiques que les équipes s'efforceront de concrétiser pour rencontrer les valeurs et les visées éducatives du Pouvoir Organisateur.

Les objectifs repris sont liés aux thématiques développées dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Ce projet tient compte des avancées et découvertes dans le domaine des sciences de l'apprentissage en proposant des dispositifs dans lesquels chaque enfant pourra progresser.

	OBJECTIFS	MOYENS
Equité – Solidarité	Des écoles qui donnent les mêmes chances à tous	
	<p><i>Proposer des aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec les partenaires gravitant autour de l'élève (centre PMS, direction, enseignants, parents, particulier médical ou paramédical, etc.) et décider ensemble des aménagements les plus utiles et raisonnables au contexte de la classe pour aider l'élève en difficulté. - Intégration des élèves à besoins spécifiques en collaborant avec les professionnels de l'enseignement spécialisé et en constituant un suivi régulier sur base d'un dossier de l'élève. - Inclusion des élèves porteurs d'un handicap s'établissant autour d'un projet de classe inclusive. L'objectif étant d'intégrer totalement des élèves « différents » dans notre enseignement traditionnel.
	<p><i>Veiller à l'accès de la scolarisation pour tous et appliquer la réglementation en matière de gratuité scolaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informations données aux parents sur les frais requis (temps non scolaire, activités payantes, voyages, etc.) - Dispositions financières particulières qui tiennent compte du contexte socio-économique des familles : coût raisonnable, avec une série de mesures prises pour garantir l'accessibilité totale pour les enfants en difficultés financières. - Fourniture du matériel scolaire (hormis plumier vide et cartable) de chaque élève.
<p><i>Prévenir et agir contre les discriminations</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'activités visant à réduire les regards discriminants, les différences et les injustices. Aborder également la question du genre et des relations affectives. 	
<p><i>Permettre l'accès aux activités sportives</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'activités diversifiées mettant en œuvre toutes les dimensions de la motricité (cognitives, sensorimotrices, affectives et sociales). - Organisation des activités sportives reprenant les trois axes principaux de l'éducation physique : habilités gestuelles et motrices, condition physique et coopération sociomotrice. L'apprentissage du vélo est également une priorité. - Participation des élèves : <ul style="list-style-type: none"> ✓ À des cours de natation pour que tous les enfants puissent avoir l'occasion de fréquenter une piscine publique et apprennent à nager : l'objectif étant de savoir nager en fin de 6^{ème} ; ✓ Aux Olympiades du mois de mai ; ✓ Des cours développant la psychomotricité. 	

Bienveillance – Ecoute – Respect	OBJECTIFS	MOYENS
	Des écoles qui mettent le bien-être de l'enfant au cœur de leurs actions	
	<i>Prévenir et agir contre les violences physiques et psychologiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Bien-être et climat favorable dans les écoles : diffusion et proposition d'outils pour aider à la gestion des conflits par des activités qui responsabilisent les élèves. - Travail sur l'expression des émotions. - Lutte contre le harcèlement en mobilisant chaque partenaire à la bienveillance et au bien-être de chacun en participant à des rencontres et des animations de prévention. Multiplier les occasions d'éradiquer le phénomène en proposant une lecture d'album, un débat, un témoignage, un projet qui sensibilise chacun. - Formation aux « réseaux sociaux et médias » au moins une fois dans le parcours scolaire, et formation du corps enseignant et des accueillant·e·s.
<i>Promouvoir l'éducation à la santé</i>	Collaboration avec les CPMS afin de promouvoir les actions bénéfiques au développement de l'hygiène de vie et de la santé via notamment le sport.	
<i>Infrastructures scolaires</i>	Permettre à chacun d'évoluer dans un environnement sain, exempts de pollution de quelque type que ce soit (bruit, pollution de l'air, etc.).	

Plaisir d'apprendre – Curiosité – Coopération – Autonomie – Critique	OBJECTIFS	MOYENS
	Des écoles qui s'inscrivent dans la transition pédagogique	
	<i>Conduire chaque élève vers la réussite et la maîtrise des apprentissages</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des pédagogies nouvelles et actives : pédagogie explicite, pédagogie socioconstructiviste, pédagogie par projets en proposant des activités contextualisées faisant sens dans l'apprentissage. - Respect des programmes et des référentiels de compétences. - Pratique de la différenciation des apprentissages en faisant références aux formes d'intelligences multiples et aux canaux d'apprentissage. - Mise en place d'ateliers de remédiation en créant des groupes de besoins, en proposant des dispositifs concrets permettant la manipulation, les essais-erreurs, les expériences.

	<p><i>Accrocher les élèves au système scolaire</i></p> <p><i>Orienter des élèves et promouvoir des outils d'orientation</i></p> <p><i>Insérer progressivement les outils numériques dans les apprentissages et la gouvernance de l'école</i></p> <p><i>Intensifier les activités culturelles et artistiques en développant l'interdisciplinarité</i></p> <p><i>Accueillir et accompagner les jeunes enseignants</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approche de l'évaluation non pas comme une finalité mais comme un dispositif inclus dans l'apprentissage : évaluer l'élève sur les compétences et les savoir-faire et non uniquement sur des savoirs et des techniques. - Ancrage de l'évaluation formative tout au long des dispositifs d'apprentissage. - Participation aux évaluations standardisées (FWB et CECP). - Travail sur la motivation des élèves en maintenant sa curiosité et les plaisirs d'apprendre. Contextualisation des apprentissages en lien avec la vie quotidienne et les besoins des élèves. - Renforcement de la continuité des apprentissages au sein des équipes pédagogiques en planifiant le travail par compétences par cycle et en renforçant les transitions importantes : maternelle – primaire, primaire – secondaire, inter-cycle. - Proposition de solutions alternatives au redoublement et au maintien des élèves en partenariat avec les PMS et les intervenants qui aident l'élève en difficulté. <p>Mise en place d'activités faisant appel à des témoignages, des visites ou des expériences vécues permettant les transitions entre section (maternelle-primaire et primaire-secondaire).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'outils numériques afin de varier les dispositifs proposés aux élèves (en évitant une surexposition aux écrans). Formation à ces nouveaux outils mis au service de l'apprentissage. - Sensibilisation et actions permettant de viser les compétences du XXI^{ème} siècle. - Utilisation de ces outils pour permettre de différencier des apprentissages. <p>Promotion des activités, des associations socioculturelles namuroises et du patrimoine. Construction de projets autour des richesses namuroises, wallonnes, belges et européennes. Partages et découvertes au travers des activités relatives au PECA (Parcours d'Education Culturel et Artistique)</p> <p>Développement du travail collaboratif en ouvrant la porte de la classe : permettre un ancrage plus pratique des jeunes enseignants en participant à des ateliers d'échanges, à des concertations visant les promotions d'outils pédagogiques et aux partages et à la construction des bonnes pratiques.</p>
--	---	--

	OBJECTIFS	MOYENS
Respect de la Planète	Des écoles qui s'inscrivent dans la transition écologique	
	<p><i>Promouvoir l'éducation en lien avec le respect de l'environnement et au développement durable</i></p>	<p>Participation à des projets ayant comme aboutissement le développement d'actions améliorant le cadre de vie, la biodiversité et mettant l'accent sur la préservation de l'environnement et le développement durable.</p> <p>Développement de petits gestes du quotidien qui ont un impact sur l'avenir de la planète, en matière de consommation (zéro déchet, matériel durable, eau du robinet, cantines durables, etc.), de mobilité (vélo, transport rationnel et en commun, rues scolaires, etc.) et d'économie d'énergie.</p> <p>Promouvoir dans toutes les écoles la mise en place de repas à base de produits bio et/ou de circuits courts.</p> <p>Intégration du milieu naturel dans la vie scolaire, notamment en verdurant les cours de récréation. Permettre aux élèves de mieux connaître la nature et de la préserver en vivant des activités dehors en prenant appui sur des éléments naturels.</p> <p>Accent mis sur la récupération, le développement durable, la participation.</p> <p>Mise en place des conseils de coopération et/ou des conseils de classe des élèves et d'école, axés sur la transition écologique, afin que chacun soit responsabilisé aux actions et aux actes posés à l'école.</p>

	OBJECTIFS	MOYENS
	Des écoles participatives et citoyennes	
Participation – Démocratie - Ecoute	<p><i>Promouvoir l'éducation à la citoyenneté</i></p> <p><i>Collaborer avec les parents, intensifier les liens famille-école</i></p>	<p>Mise en place des conseils de coopération et/ou des conseils de classe des élèves et d'école afin que chacun soit responsabilisé aux actions et aux actes posés à l'école.</p> <p>Ces dispositifs permettront de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'esprit critique en participant à un débat, en analysant les images et les idées reçues diffusées par les médias, en apprenant à sélectionner les informations trouvées sur Internet. - Elaborer les codes communs pour mieux vivre ensemble. <p>Renforcement du partenariat en permettant à chacun de se rencontrer dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réunion de parents ; - Une réunion d'information en début d'année scolaire, et dès que nécessaire ; - Une association de parents ; - Un conseil de participation ; - Une activité festive ; - Un projet mené conjointement : petit-déjeuner, exposition, conférence, etc. <p>En développant des groupes de travail enseignants et directions, accompagnés d'experts afin de collaborer efficacement sur les grands projets (fournitures scolaires durables, nouvelles pédagogies, etc)</p>

4. CONCLUSION

L'enseignement connaît une évolution et des réformes visant à combler les besoins d'équité, d'efficience et d'efficacité.

L'enseignement fondamental des écoles communales de la Ville de Namur envisage cette évolution comme une possibilité d'améliorer ce qui est déjà construit dans nos implantations scolaires.

Dans ce sens, ce projet pédagogique et éducatif se veut ambitieux, porté par des valeurs essentielles et adapté à toutes les personnes concernées.

Chaque établissement élabore un contrat d'objectifs en mettant en œuvre des stratégies et des actions permettant à notre enseignement communal de viser et de favoriser l'épanouissement maximum de l'élève, à assurer son bien-être par un apprentissage approprié afin de prévenir l'échec.

Dans cette optique, l'évolution de l'élève est toujours envisagée dans une perspective positive : chaque événement de sa vie d'apprenant est analysé, soutenu et utilisé comme tremplin pour un nouveau pas en avant. Cette construction se fait dans une perspective d'émancipation afin qu'il et elle puisse acquérir toutes les clés favorisant leur développement et participer activement aux différentes dimensions de la vie en société.

L'école d'aujourd'hui doit également agir concrètement face aux enjeux climatiques et écologiques. Elle doit non seulement participer à la conscientisation de la situation actuelle, mais aussi aux mobilisations et actions, en mettant en place des alternatives adéquates et durables pour la sauvegarde de la planète et l'avenir des enfants.

Les transitions écologique et numérique doivent ainsi pouvoir ouvrir le champ d'action favorisant la compréhension, l'esprit critique et les ajustements de nos comportements face à ces multiples changements.

Il est aussi indispensable que l'enseignement soit organisé en mettant une priorité sur les principes d'égalité et de solidarité. Tout doit être mis en œuvre pour garantir l'accessibilité et l'inclusion de toutes et tous. Ce projet pédagogique et éducatif y contribue pleinement.

Pour terminer, il est utile de souligner que ce projet est mené collectivement par des équipes d'encadrement motivées, amplement soutenues par l'ensemble des acteurs et actrices. Les objectifs et leur mise en œuvre sont à la hauteur de l'importance que l'on donne à l'apprentissage et à l'avenir de nos enfants.

